

Du. V

Le 2 septembre 2013

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
 LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 090 011 2087 8**
 39002A

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :
 125-09-13
 4 route du forge
 31650 ST ORENS

FRAB

En provenance de
 M. Henri-Michel COMET
 Service de l'Etat
 31038 Toulouse cedex 9

Présenté / Avisé le :
 Distribué le :
 Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
 R 05 SEP. 2013
 GOJRIER
 ARRIVEE

458 €

fééré poste restante suite à la violation du domicile en ment occupé par un tiers.

eur Henri-Michel COMET
de la Haute Garonne
e permis de conduire
Saint-Etienne
Toulouse Cedex 9

non permis de droit espagnol sur le territoire

ZE Ministère de l'intérieur. (ci-joint).

avec AR. N° 1A 090 011 2087 8

e de prendre ma demande en considération.

oit espagnol arrivé à échéance le 20 mai 2006 dont la préfecture de la HG s'est refusé de me le valider sur le territoire français au prétexte d'une décision prise par celle-ci le 1er septembre 1999 alors que celle-ci ne pouvait être prise.

- Que cette décision est entachée d'une illégalité interne et externe sur la forme et sur le fond du droit.

Qu'au vu de mes différentes procédures ou l'erreur de droit n'a pas ou n'a pas voulu être reconnue.

J'ai été contraint d'inscrire auprès du T.G.I de Toulouse différents actes en faux intellectuels, faux en écritures publiques et pour permettre les auteurs à contester ces inscriptions par toutes voies de droit.

- Qu'aucune contestation n'a été soulevée des parties.

Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 Saint Orens

Le 2 septembre 2013

« Courrier transfert »

Tél : 06-14-29-21-74.

Tél : 06-16-15-23-45.

Mail : laboriandr@yahoo.fr

PS : « Actuellement le courrier est transféré poste restante suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 domicile actuellement occupé par un tiers.

Monsieur Henri-Michel COMET
Préfet de la Haute Garonne
Service permis de conduire
2, rue Saint-Etienne
31038 Toulouse Cedex 9

Objet : Validation par échange de mon permis de droit espagnol sur le territoire français.

- Courrier de Monsieur Frédéric TEZE Ministère de l'intérieur. (ci-joint).

Lettre recommandée avec AR. N° 1A 090 011 2087 8

Monsieur le Préfet,

Je sollicite de votre haute bienveillance de prendre ma demande en considération.

Soit la validation de mon permis de droit espagnol arrivé à échéance le 20 mai 2006 dont la préfecture de la HG s'est refusé de me le valider sur le territoire français au prétexte d'une décision prise par celle-ci le 1er septembre 1999 alors que celle-ci ne pouvait être prise.

- Que cette décision est entachée d'une illégalité interne et externe sur la forme et sur le fond du droit.

Qu'au vu de mes différentes procédures ou l'erreur de droit n'a pas ou n'a pas voulu être reconnue.

J'ai été contraint d'inscrire auprès du T.G.I de Toulouse différents actes en faux intellectuels, faux en écritures publiques et pour permettre les auteurs à contester ces inscriptions par toutes voies de droit.

- Qu'aucune contestation n'a été soulevée des parties.

Je vous joins mon dernier courrier du 27 mai 2013 adressé à Monsieur Manuel VALLS Ministre de l'intérieur.

Qu'au vu de mes précédents courriers détournés et restés sans réponses, plusieurs députés à ma demande sont intervenus directement auprès de Monsieur VALLS Manuel Ministre de l'intérieur dont copie m'a été retournée par ces derniers justifiant de cette saisine.

- Courriers que je ne peux à ce jour vous communiquer.

Que les services de Monsieur VALLS ministre de l'intérieur en date du 09 août 2013 et pour le préfet me répond.

- **Soit Monsieur Frédéric TEZE m'invite de me rapprocher de vos services à fin de déposer une demande de délivrance d'un permis national par échange.**

Je vous prie Monsieur le Préfet de bien vouloir accepter de donner ordre aux services compétents de la préfecture à fin de m'indiquer par retour de courrier les documents nécessaires et d'un rendez-vous pour régularisation de mon permis de droit espagnol en permis de droit français, européen.

Monsieur le Préfet, à fin d'éviter de me répéter dans le contexte de la procédure qui s'est faite à mon encontre.

Je vous joins les pièces suivantes :

Mon dernier courrier du 27 mai 2013 adressé à Monsieur VALLS ainsi que toutes les pièces motivant l'inscription de faux intellectuels, faux en écritures publiques.

Dénonce par huissier de justice :

A Monsieur le Procureur de la République de Toulouse.

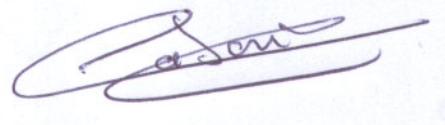
A Monsieur le Premier Président près la cour d'appel de Toulouse.

A la préfecture de la HG le 12 juillet 2012 et comme indiqué en ce courrier.

Que l'original de mon permis de droit espagnol est en ma possession et à la disposition de vos services.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur le Préfet, à l'expression de ma très haute considération.

Monsieur LABORIE André



Ci-joint : Courrier du ministère de l'intérieur du 09 août 2013.